



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E29607

VALABLE JUSQU'AU 30/01/2027

ÉDITÉ LE

02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/1975

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TOURS 1975B00041

Siret : 302 116 686 00031

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6106249

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 201241R1247000/001398543/120

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 201241R1247000/001398543/120

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS J. M. MEUNIER

20 RUE EDOUARD BRANLY
20 - 22
37550 ST AVERTIN

Téléphone : 02 47 46 15 15

Portable : 06 11 72 98 01

Fax : 02 47 63 28 63

Site Internet : <http://www.ets-meunier.fr>

E-mail : sav@ets-meunier.fr

Responsabilité légale :
MEUNIER GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/02/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	28/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/02/2024
o Ventilation mécanique	28/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1